



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 1996

**Convention entre la Ville de Niort et le CARIF (Centre
d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation)
Attribution d'une subvention**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Octobre 1996

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,
M. Claude VITELLINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 1996

Enseignement Secondaire et Supérieur Convention entre la Ville de Niort et le CARIF (Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation) - Attribution d'une subvention

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation (CARIF) organise, à Niort, les 5,6,7 décembre 1996, une manifestation "Village des Filières", outil régional d'information pour préparer l'avenir professionnel des jeunes et la qualification dont les entreprises auront besoin.

Cette manifestation a pour but :

- de rapprocher l'école et l'entreprise,
- de refléter la réalité économique du Poitou-Charentes en informant et en sensibilisant les élèves de 3ème et tous les jeunes en recherche d'une orientation professionnelle,
- d'être un outil pédagogique efficace et performant.

Dans le cadre du Contrat de Plan, l'Etat et le Conseil Régional soutiennent et subventionnent ce projet. Une participation est demandée à la Ville de Niort notamment par la prise en charge de l'accueil et du plan média. Le CARIF sollicite une subvention à hauteur de 107.250 F pour un budget prévisionnel de 885.733 F dont vous trouverez ci-joint le détail.

Une aide financière, d'une même montant est également demandée par cet organisme au Conseil Général des Deux Sèvres

Cette dépense est proposée à la décision modificative de ce jour.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention Ville de Niort/CARIF
- autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON